



**HAL**  
open science

# Quand soutenir c'est aussi accueillir. L' " affaire des Turcs " de Louverné

Alain Olivier

► **To cite this version:**

Alain Olivier. Quand soutenir c'est aussi accueillir. L' " affaire des Turcs " de Louverné. Michel Hastings; Anne Kerlan; Bénédicte Héraud. Le sens pratique de l'hospitalité. Accueillir les étrangers en France, 1965-1983, CNRS éditions, 2021, 978-2-271-13303-8. halshs-04447176

**HAL Id: halshs-04447176**

**<https://shs.hal.science/halshs-04447176>**

Submitted on 8 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Quand soutenir c'est aussi accueillir. L' « affaire des Turcs » de Louverné**

*Alain Olivier*

*Correspondant de l'IHTP pour le département de la Mayenne.*

Le 19 mars 1975, se tient à la Préfecture de Laval la séance inaugurale du Comité consultatif départemental d'action sociale au profit des travailleurs immigrés. Sur la base d'un rapport établi par les Renseignements Généraux<sup>1</sup>, le préfet Alain Gérolami présente les statistiques de la population étrangère dans son département :

La Mayenne se situe parmi les derniers départements pour le nombre de migrants par rapport à la population. Au recensement de fin décembre 1974, leur nombre s'élevait à 1761 y compris les Algériens. Par rapport à la population totale du département, 252 000 habitants au recensement de 1968, la proportion n'est que de 0,7 % [...] Chaque année depuis 1969, les arrivées des travailleurs étrangers augmentent d'environ 70 à 90 unités<sup>2</sup>.

C'est pourtant dans ce département peu marqué par l'immigration que va éclater, fin janvier 1974, un conflit social ne concernant que des ouvriers étrangers, et dont le retentissement débordera les frontières de la Mayenne, avant de s'ancrer dans les mémoires sous les appellations « L'affaire des Turcs de Louverné » ou encore « La grève pour la dignité ».

Les ouvriers qui se mettent en grève le 29 janvier 1974 étaient en effet tous étrangers, récemment arrivés en France, trente-six Turcs et trois Pakistanais. Ils étaient employés par l'entreprise Desquenne et Giral, entreprise sous-traitante de la SNCF, dont le siège se situait aux Mureaux dans les Yvelines. Cette entreprise les avait embauchés pour des chantiers itinérants de rénovation des voies ferrées. Dès l'enclenchement de la grève, ils remettent au chef de chantier un « cahier de revendications<sup>3</sup> » en huit points, qui dénonce l'absence de contrats de travail pour certains, la faiblesse des rémunérations, les cadences de travail et les conditions déplorables de logement. Dès le 1<sup>er</sup> février, le journal *Le Monde* relate l'affaire et présente de manière détaillée les sources du litige :

---

<sup>1</sup> Archives départementales de la Mayenne (AD53), 1035 W 49.

<sup>2</sup> Archives municipales de Laval (AML), 113 PREA 12, Procès-verbal.

<sup>3</sup> Archives non déposées du syndicat CFDT de la Mayenne. Maison des syndicats. Laval.

Depuis deux mois, ces immigrés, occupés à des travaux sur les voies ferrées de la région de Laval, sont en effet logés dans une aire de triage à Louverné (Mayenne), de chaque côté de la ligne Paris-Brest qu'ils doivent traverser la nuit sans protection. Leur habitat : des constructions préfabriquées et des wagons désaffectés de 4 mètres sur 2 environ, où sont entassés quatre ou six grabats. Ni cuisine, ni eau, ni WC. Les seuls points d'eau sont à l'extérieur. Les draps n'ont pas été changés depuis deux mois. Le chauffage est soit inexistant, soit dérisoire : de vieux poêles à bois. D'autre part, ces ouvriers travaillent de dix à onze heures par jour et six jours par semaine pour une rémunération horaire de 5,55 francs. De 7 heures à 19 heures, ils sont sur le chantier. Pour tout repos : un arrêt casse-croûte d'une demi-heure. Bien qu'embauchés aux Mureaux, comme le révèle leur contrat, ils ne touchent ni primes de panier, ni indemnités de grand déplacement. Sur ces trente-six Turcs, en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1973, douze ont des contrats de travail en règle, les vingt-quatre autres n'ayant que des attestations provisoires. Dix seulement possèdent une carte d'immatriculation provisoire de la sécurité sociale. Enfin l'employeur a retenu à ces ouvriers les frais des visites médicales à l'Office National de l'Immigration, alors que ces frais sont à sa charge<sup>4</sup>.

Lorsque ces ouvriers cessent le travail fin janvier, les conditions de leur mobilisation semblent très difficiles. Ils maîtrisent peu ou pas la langue d'un pays où ils sont arrivés début 1973. Ils savent qu'ils ne vont séjourner en Mayenne que quelques mois avant d'être transférés sur un autre chantier, entre Chartres et Le Mans. Ils ont, face à eux, une direction dont le siège social est situé en région parisienne. S'ils ne parviennent pas à trouver des soutiens et des relais sur place, leur grève semble avoir bien peu de chances d'aboutir.

Retracer l'histoire d'un conflit, même très sectorisé comme celui que connut Louverné en cet hiver 1974, s'avère toujours compliqué à entreprendre, parce que les récits qui nous restent sont ceux des acteurs qui surent parler, qui disposaient du monopole de la narration légitime, professionnels bien souvent du « cadrage » des litiges, parce qu'aussi, les acteurs étant nombreux, le conflit est toujours moins restreint qu'il n'y paraît de prime abord, et sa dramaturgie semble se jouer sur plusieurs scènes en même temps, parce qu'enfin un conflit n'est jamais seulement social mais également symbolique, et que le déroulé des faits s'inscrit toujours dans des éléments de langage, des effets de mémoire et de représentations<sup>5</sup>. Notre ambition est ici double : d'abord, comprendre comment s'est réalisée l'opération de soutien à la cause que portaient les ouvriers étrangers, analyser les logiques de coagulation qui ont permis

---

<sup>4</sup> *Le Monde*, 1<sup>er</sup> février 1974.

<sup>5</sup> Collovald A. et Gaiti B., « Des causes qui 'parlent'... », *Politix*, n° 16, 1991, p. 7-22.

au conflit de recevoir le renfort de véritables entrepreneurs locaux en construction des mécontentements ; ensuite, interpréter ces soutiens en termes de modalités d'accueil des étrangers. Nous faisons ici l'hypothèse que l'aide apportée à un mouvement social dont la particularité est d'être initié par des ouvriers étrangers ne relève pas seulement d'une lecture classique des rapports de force dans le champ social et politique, mais aussi d'une approche qui saisit la dimension éthique du répertoire d'action collective, l'enregistrant comme modalité pratique de l'hospitalité.

### **Un comité de soutien créé dans l'urgence et l'éclectisme**

Deux jours après l'entrée en grève, la presse locale annonce la constitution d'un comité de soutien aux grévistes. La rapidité avec laquelle l'opération est menée s'explique surtout par l'engagement d'un homme, Pierre Gras, 34 ans, dont le positionnement professionnel et militant lui permettra d'activer de nombreux leviers syndicaux et partisans. Diplômé de Sup de Co Marseille, Pierre Gras avait posé sa candidature au printemps 1972 sur un poste « d'animateur chargé de l'accueil et de l'animation des travailleurs immigrés » ouvert à Laval, par la nouvelle municipalité socialiste menée par Robert Buron qui venait de l'emporter l'année précédente. Après un entretien avec Robert Buron, Pierre Gras sera embauché à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1972. Pierre Gras militait à l'époque au PSU et à la CFDT<sup>6</sup>. Membre de la commission juridique du syndicat, formé à l'Institut du travail de Strasbourg, il était habilité à plaider devant le Conseil des prud'hommes de Laval. C'est donc un homme disposant d'emblée d'un certain nombre de capitaux scolaires et de savoir-faire militants qui va ainsi jouer un rôle décisif dans la publicisation du conflit. Fin janvier 1974, il raconte :

Je tenais permanence dans mon bureau lorsque je reçois la visite de deux Turcs connus, domiciliés à Laval, accompagnés de deux autres Turcs et d'un Pakistanais. Les difficultés linguistiques compliquent et allongent l'entretien. Il a fallu environ deux heures pour bien comprendre les raisons de leur visite. Devant l'importance des questions soulevées, je propose une visite immédiate du camp d'hébergement situé dans la petite gare de Louverné, au nord de Laval. Je suis alors accompagné d'une douzaine de militants du PSU qui vont tout de suite essayer de constituer un dossier pour chacun des salariés

---

<sup>6</sup> Castagnez N. *et al.* (dir.), *Le parti socialiste unifié. Histoire et postérité*, Rennes, PUR, 2013.

concernés. A l'issue de ce marathon administratif, un vote unanime approuvera le principe de la grève, avec effet immédiat<sup>7</sup>.

Le récit de Pierre Gras relate, avec simplicité, deux opérations de soutien : premièrement, l'accueil dans une permanence avec ce que cette rencontre suggère de paroles approximatives, de griefs à mettre en cohérence, de désarroi et de colère à apaiser, mais aussi de lieu officiel, de formes administratives, susceptibles de colorer le travail de courtoisie de Pierre Gras mais aussi d'intimider les requérants<sup>8</sup> ; deuxièmement, la capacité à bousculer l'agenda et à transformer une grève de salariés étrangers en affaire locale, susceptible d'être appropriée et réinterprétée par des acteurs d'horizons élargis. Ce seront en effet bientôt plus de 200 personnes qui composeront ce comité de soutien. Aux militants du PSU, premiers à se mobiliser, sont venus s'ajouter, ceux issus des formations de gauche et d'extrême gauche qui composent alors le paysage très éclaté des forces progressistes de l'époque : membres des groupuscules maoïstes, de la Ligue communiste, du Comité Libération notamment. Un enseignant, membre du Parti communiste, était également présent. Au niveau syndical, la CFDT et sa branche SGEN, se montre particulièrement active. Le travail d'Alphonse Lorieul, premier secrétaire de la CFDT en Mayenne, est décisif. Pendant toute la durée du conflit, il interpellera les pouvoirs publics, Préfecture et ministères, afin de débloquer la situation et d'entamer des discussions. Le 18 février, alors que la situation menaçait de s'enliser, il publie un fracassant article dans *Ouest-France* dans lequel il fustige les lenteurs administratives et la mauvaise volonté patronale qui prennent en otage les ouvriers étrangers : « Feront-ils les frais d'un règlement de compte qui les dépasse<sup>9</sup> ? ». Quelques membres du comité proviennent enfin du syndicalisme agricole (CDJA), jeunes agriculteurs et paysans-travailleurs. La Mayenne est, ne l'oublions pas, un département fortement rural dans lequel le poids des autorités ecclésiastiques est encore très important au début des années 1970. La présence de quelques fidèles catholiques dans le comité tient sûrement à l'influence personnelle de deux membres du clergé local: le vicaire général, Maurice Gruau, dont le positionnement « à gauche du Christ<sup>10</sup> » était clairement avéré, et dont l'engagement associatif lui permettait de disposer d'un important réseau de solidarité ; Amand Godard, le curé de Louverné, en poste depuis trente-cinq ans dans la paroisse, qui prit position

---

<sup>7</sup> Extrait du récit confié par Pierre Gras lui-même au cours d'un long entretien le 11 janvier 2018. Je l'en remercie très vivement.

<sup>8</sup> Spire A., *Etrangers à la carte*, Paris, Grasset, 2005.

<sup>9</sup> *Ouest-France*, 18 février 1974.

<sup>10</sup> Pelletier D. et Schlegel J.-L. (dir.), *A gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2012.

en faveur du soutien aux ouvriers dès les premiers jours de la grève. Ces deux fortes personnalités dont le rayonnement débordait les frontières de la cité, furent rejointes par deux prêtres d'un quartier populaire de Laval, de bénévoles du Secours Catholique, de jeunes militants de la JOC et de la JAC, et de paroissiens de Louverné, probablement membres du conseil paroissial que présidait l'abbé Godard. Il convient de ne pas oublier le rôle que jouèrent les solidarités ethno-culturelles qui permirent à des ouvriers turcs déjà installés en Mayenne depuis plusieurs années, et maîtrisant mieux la langue française que les grévistes, d'offrir leur aide, et de transformer ainsi l'échelle du conflit en interprétant les revendications sociales à la lumière des discriminations envers les immigrés.

Construit dans l'urgence, le comité de soutien aux grévistes de Louverné révèle donc un certain éclectisme, très symptomatique des segments de population mobilisables autour de ce genre de conflictualité dans le contexte précis du milieu des années 1970. Ce sont des hommes et des femmes qui se mobilisent, mais aussi des cultures humanistes forgées dans les creusets du syndicalisme réformiste, du catholicisme social, et plus généralement d'une certaine conception de la dignité humaine outragée, même si la question des droits humains n'est jamais explicitement formulée. La création du comité de soutien bénéficia de l'attitude bienveillante des municipalités de Louverné et Laval qui rédigèrent de nombreux communiqués dans lesquels ils affirmaient les valeurs de l'entraide et de l'hospitalité, tout en sollicitant le registre de l'indignation :

L'aide de la collectivité doit être apportée à tous, sans distinction de race ou d'opinion politique ou religieuse. L'effort sera poursuivi jusqu'au moment où les travailleurs actuellement en grève auront repris leur travail. Pour ce qui est du logement...les photos qui ont été publiées ont permis à chacun de se faire une opinion. Il est scandaleux que des hommes puissent vivre dans ces conditions<sup>11</sup>.

### **L'action du comité de soutien aux grévistes**

Dès sa constitution, le comité de soutien fut opérationnel et multiplia les dispositifs de solidarité. Lorsque les grévistes étaient encore « logés » à la gare de Louverné, Pierre Gras se souvient que « la grève rassemblait tous les soirs chanteurs, conteurs, danseurs autour de grands feux<sup>12</sup> ». Des syndicalistes agricoles apportaient non seulement la nourriture mais aussi des

---

<sup>11</sup> *Ouest-France*, 11 février 1974.

<sup>12</sup> *Op. cit.* Extrait du récit de Pierre Gras.

outils de tronçonnage afin de débiter les vieilles traverses de chemin de fer. À partir du lundi 4 février, les 39 grévistes sont hébergés au foyer de Bel-Air, c'est-à-dire dans les locaux de l'ancien Grand Séminaire de Laval gracieusement mis à leur disposition par l'évêché. Jusqu'à la fin du conflit, il s'y tiendra une assemblée générale quotidienne à 16 heures, en présence des membres du comité de soutien. Le foyer était une structure modeste qui manquait de lits pour accueillir tous les ouvriers en grève. Le premier soir, certains dormirent sur des lits de camp ou des matelas pneumatiques prêtés par des membres du comité, avant qu'un élan de solidarité ne vienne livrer les lits manquants. Les témoignages convergent sur la qualité de l'ambiance et sur la confiance qui s'établit entre les grévistes et leurs porte-parole. L'inspecteur de la DDASS note dans son rapport que, malgré les conditions d'hébergement exécrables, « ces hommes sont très propres...leurs habits étaient impeccables...j'ajouterai que ces gens sont extrêmement sympathiques, pas du tout hostiles<sup>13</sup>... ». Lors du premier dimanche de la grève, un encart, paru dans la presse régionale, informe que « les grévistes invitent tous les sympathisants à venir pique-niquer en leur compagnie sur un pré voisin de la gare de Louverné. Un fléchage est prévu<sup>14</sup> ». De son côté, le curé de Louverné utilise régulièrement le bulletin paroissial pour appeler à la solidarité et interpeller l'opinion :

La mairie de Laval accorde les repas à ces 39 immigrés qui sont en grève, mais est-ce suffisant ? Et le chauffage ? Et les couvertures et vêtements chauds ? Vous ferez plaisir à ces immigrés en portant vous-mêmes vos dons à leurs wagons. Le meilleur accueil vous est réservé, ce sont des hommes calmes et dignes<sup>15</sup>.

Le 15 février, Mgr Carrière reçoit à l'Evêché le groupe des ouvriers en grève et exhorte dans un communiqué « la communauté chrétienne à manifester sa solidarité avec ces travailleurs en les aidant financièrement<sup>16</sup> ». L'une des premières opérations du comité de soutien consiste donc à occuper l'espace de la parole locale en dessinant un portrait consensuel et pacifié des grévistes. La couverture médiatique de l'événement fut exceptionnelle. Pendant toute la durée du conflit (24 jours), *Ouest-France* consacra quotidiennement un ou plusieurs articles, accompagnés de photos dont certaines contribuèrent à la popularisation des revendications. La presse nationale, notamment *Le Monde* avec pas moins de trois articles, rendit également compte de l'événement. *L'Unité*, d'obédience socialiste, dégage d'emblée les leçons du conflit :

---

<sup>13</sup> AD53, 1035 W 49, Rapport de G. Battmann, inspecteur de salubrité, 1<sup>er</sup> février 1974.

<sup>14</sup> *Ouest-France*, 2-3 février 1974.

<sup>15</sup> Archives diocésaines de Laval (A.Dioc.L), Bulletin paroissial de Louverné, 3 février 1974.

<sup>16</sup> *Ouest-France*, 16-17 février 1974.

Les grévistes de Louverné ont appris une chose qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Ils savent maintenant qu'ils peuvent se défendre, qu'ils en ont le droit. Et le soutien des habitants de la région, des syndicats, des municipalités leur ont montré qu'ils n'étaient plus tout à fait en pays étranger<sup>17</sup>.

Du côté de la presse conservatrice et des Renseignements Généraux, on choisit plutôt de dénoncer l'instrumentalisation des ouvriers en grève par les « syndicats marxistes », pour reprendre l'expression d'un hebdomadaire d'extrême-droite, *Le Courrier de la Mayenne*. Y sont ainsi dénoncés à la fois le cynisme manipulateur des uns et l'absence d'autonomie des autres, dans un cocktail argumentaire d'un grand classicisme qui contribue paradoxalement à surenchérir sur la politisation du conflit : « Les travailleurs immigrés, la plupart illettrés, comprenant fort mal le français sont une proie facile pour les agitateurs qui les utilisent comme un bélier pour ébranler les structures des sociétés bourgeoises<sup>18</sup> ». Le comité de soutien a bien entendu toujours réfuté ces accusations. A la fin du conflit, le PSU mayennais s'en expliquera dans son bulletin de liaison : « L'action du comité n'a pas été sans erreurs, mais on ne peut lui reprocher d'avoir manipulé les grévistes. A moins qu'une simple présence constitue une manipulation<sup>19</sup> ». Du côté de la CFDT, le souci est identique. Lorsqu'une délégation de grévistes se rend aux Mureaux, le 6 février 1974, afin de rencontrer la direction de l'entreprise, elle est conduite par Alphonse Lorieul, Secrétaire Départemental du syndicat. Mais celui-ci avait tenu préalablement à préciser dans la presse :

La délégation a été mandatée par l'assemblée générale des grévistes le mardi soir, pour entamer la discussion avec la direction et prendre connaissance de ses positions, mais en aucun cas pour prendre des décisions. Celles-ci doivent être prises en assemblée générale à Laval<sup>20</sup>.

Sur cette question, l'avis du curé de Louverné est sans équivoque. Dans l'une de ses nombreuses chroniques paroissiales, l'abbé Godard reconnaît que « le délégué aux immigrés, Pierre Gras, avait organisé un comité de soutien vraiment efficace<sup>21</sup> ». Sa double casquette de militant du

---

<sup>17</sup> AD53, 1035 W 49.

<sup>18</sup> *Le Courrier de la Mayenne*, 1<sup>er</sup> mars 1974.

<sup>19</sup> *Le Poing*, bulletin interne de la Fédération du PSU de la Mayenne, février 1974.

<sup>20</sup> *Ouest-France*, 7 février 1974.

<sup>21</sup> AD53, Chronique de l'abbé Godard, 3<sup>e</sup> cahier.



PSU et de la CFDT lui confère de solides ressources dans la conduite et l'organisation de la mobilisation. Ce que confirme Benjamin Stora en s'intéressant à l'échelon national :

La CFDT ne va devenir l'organisation-phare de l'immigration et des minorités qu'après 1968. L'extrême gauche va aussi contester le monopole du PCF et de la CGT dans l'immigration en considérant que la question immigrée est spécifique au sein du monde ouvrier. Ce n'est pas diviser la classe ouvrière que de traiter cette question à part<sup>22</sup>.

Si l'instrumentalisation revêt des connotations péjoratives notamment chez ceux qui voient d'un mauvais œil cette grève, il n'est pas moins vrai que le conflit se trouve réapproprié par le comité de soutien et investi des luttes et compétitions en cours au sein même de la représentation du mouvement ouvrier. Les recompositions syndicales et partisans dans les années 1970 sont profondes<sup>23</sup>, et Louverné ne saurait s'en émanciper complètement.

Toutefois, loin de compromettre l'action collective, la prise en charge syndicale et politique de la grève par le comité de soutien permet au contraire de mettre sur place un ensemble de manifestations destinées à publiciser le conflit et à le créditer d'une légitimité forte, capable de susciter la compassion auprès des habitants. L'activité de soutien se déploie en plusieurs directions :

- Accompagner les grévistes dans leurs démarches puisque l'un des principaux points de blocage du conflit concernait la régularisation administrative de ces travailleurs immigrés, et que le directeur de l'entreprise se refusait à venir sur place en Mayenne.
- Populariser la lutte des grévistes pour se rallier l'opinion. Un des temps forts du conflit fut assurément la soirée de soutien organisée le vendredi 8 février dans la grande salle du Palais de l'industrie à Laval. Elle fut, paraît-il, un grand succès, les Renseignements Généraux évoquent la présence de 350 personnes. Le quotidien régional *Ouest-France*, insiste sur l'esprit de convivialité et de camaraderie qui fit que « la décoration du palais avait été assurée – fort bien – par les ouvriers eux-mêmes<sup>24</sup> ». Les médias furent fréquemment sollicités et la grève reçut l'adoubement journalistique de nombreux quotidiens nationaux et étrangers (*Le Monde*, *L'Unité*, *Libération*, *Hurriet*) et de pas moins de trois reportages pour le journal télévisé régional (les 1<sup>er</sup>, 4 et 22 février 1974)<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> Stora B., Interview à la revue *Hommes et Migrations*, vol. 1321, n° 2, 2018, p. 145-151.

<sup>23</sup> Lazar M., « La gauche et le défi du changement dans les années 70-80. Les cas français et italien », *Journal of Modern European History*, n° 2, 2011, p. 241-262.

<sup>24</sup> *Ouest-France*, 11 février 1974

<sup>25</sup> Ces images ne sont malheureusement pas consultables aux archives de l'INA.

- Susciter l'aide matérielle aux grévistes. Dès le 30 janvier, l'abbé Godard déclare « qu'à Louverné les quêtes des messes du samedi et du dimanche prochains seront faites au profit de ces travailleurs en grève<sup>26</sup> ». Il annonce également que « M. Pierre Gras, animateur près des travailleurs migrants, se propose de venir nous informer de la situation, aux messes de Louverné<sup>27</sup> ». Le dimanche 3 février, le sermon de l'abbé Godard fut donc remplacé par une intervention de Pierre Gras. L'événement fit grand bruit, mais se comprend au regard de la trajectoire religieuse d'Amand Godard, inscrite dans les ouvertures conciliaires de Vatican II sur l'immigration et les droits des étrangers<sup>28</sup>. Pendant trois semaines, les collectes vont s'organiser dans des lieux et sous des formes très divers : lors des messes, à la porte des églises, des entreprises, sur les marchés, dans les salles de professeurs des établissements scolaires...etc. Les dons en nature affluent, les caisses de secours viennent parfois de loin (les salariés de LIP en Franche-Comté envoient un chèque de 1000 francs<sup>29</sup>), le montant des sommes récoltées est un moyen de rendre visible la solidarité locale, et confronter la générosité des uns à la mesquinerie des salaires que gagnaient les ouvriers avant leur grève (5,55 francs/heure). À la fin du conflit, le journal *Le Monde* précisait qu'« à la reprise du travail, chacun des 39 ouvriers avait reçu 467 francs, produit des différentes collectes de soutien. Un nouvel envoi aura lieu dans quinze jours lorsque les quêtes en cours auront été centralisées à Laval<sup>30</sup> ». En comparaison, à la reprise du travail, le chef de l'entreprise promettait « le versement d'une indemnité exceptionnelle de 300 francs à chaque gréviste en réparation des préjudices subis ».
- Favoriser l'engagement des ouvriers en grève. Étrangers, parlant peu ou mal la langue française, les grévistes risquaient à tout moment la stigmatisation qui frappe les immigrés, et les accusations de paresse ou d'opportunisme. Le comité de soutien décide alors, à côté de leur implication quotidienne, de leur donner les moyens de mener des initiatives symboliquement riches, comme l'apprentissage du dessin ou de la peinture, avant d'envisager le samedi 16 février une exposition-vente aux enchères de leurs productions. L'objectif d'une telle mesure visait non seulement à garnir les caisses du

<sup>26</sup> *Ouest-France*, 31 janvier 1974

<sup>27</sup> ADL, Bulletin paroissial de Louverné, 3 février 1974.

<sup>28</sup> Costes A., « L'Église catholique dans le débat sur l'immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 2, 1988, p. 29-48.

<sup>29</sup> Ravenel B., *Quand la Gauche se réinventait*, Paris La Découverte, 2016.

<sup>30</sup> *Le Monde*, 23 février 1974.

comité de soutien mais aussi à construire une image collective et singulière des grévistes, artistes d'un jour, ouverts aux expressions de la culture la plus légitime.

- Internationaliser le conflit. L'Ambassade de Turquie fut alertée par des grévistes, assistés de Pierre Gras et Alphonse Lorieul qui décidaient ainsi de changer l'échelle du litige et de le porter au niveau international. Les 1<sup>er</sup> et 16 février 1974, il y eut deux visites de diplomates turcs à Laval qui rencontrèrent longuement les grévistes et les assurèrent de leur soutien, sans pour autant oser aller plus loin dans les déclarations, au risque sinon d'enclencher une crise ouverte entre Paris et Ankara.

Le répertoire d'action du comité de soutien s'avère donc protéiforme, soucieux de conjuguer l'aide classique aux revendications sociales, l'organisation et la pérennisation d'une mobilisation collective, et le souci d'inscrire ces dispositifs dans le cadre des valeurs de l'hospitalité à l'égard des populations étrangères les plus précarisées.

### **Vaincre des résistances**

Tout ne fut pourtant pas irénique, et l'action du comité de soutien dut affronter de nombreuses résistances et surmonter diverses difficultés. C'est à l'épreuve de ces enjeux et de ces défis que le comité parvint à se souder et à entretenir ainsi une certaine éthique de l'accueil au sein de la culture de l'engagement que partageaient déjà la plupart des acteurs impliqués.

Les divisions tactiques et stratégiques ont existé au sein des militants du PSU, et surtout entre les militants du PSU et ceux des groupes d'extrême gauche (Rouge, Parti Communiste Marxiste-Léniniste). Le bulletin du PSU reconnaît clairement, après coup, la fracture qui s'est créée : « Lors de la constitution du comité, deux conceptions s'affrontèrent : l'une voulant insister d'abord sur les aspects politiques de la grève ; l'autre, qui l'emporta, voulant rassembler le maximum de gens autour des grévistes pour qu'ils obtiennent satisfaction, la politisation partant de leur situation et de l'évolution de leur lutte<sup>31</sup> ». Ces débats reproduisent au niveau local, les discussions théoriques qui traversaient alors les fractions de la gauche, dans le sillage de la forte politisation qui caractérisa le milieu des années 1970. On peut y voir également un avatar tardif des controverses doctrinales et pratiques sur la puissance de l'entre-soi ouvrier ou sa nécessité d'ouvrir le front revendicatif à d'autres segments sociaux. Il est intéressant de noter

---

<sup>31</sup> *Le Poing*, bulletin du PSU, février 1974.

qu'une sorte de mémoire implicite des conflits sociaux semble rejouer pour l'occasion les dialogues d'une scène primitive !

À ces divisions propres au mouvement ouvrier s'ajoute une certaine frilosité des forces syndicales et partisans. Malgré l'action énergique d'Alphonse Lorieul, son Secrétaire Départemental, l'engagement de la CFDT connut ses propres limites. L'Union locale avait ainsi décidé que les militants pouvaient participer au comité à titre individuel, mais que la CFDT, en tant que telle, n'y participerait pas. Le PSU dénonça avec force cette absence institutionnelle qu'elle interprétait comme une forme de démission. Nous n'avons pas trouvé d'archives qui expliciteraient la position de la CFDT locale, mais l'on peut estimer que le syndicat se trouve tiraillé entre des arguments contradictoires, portés par les syndiqués eux-mêmes dont les préjugés et les stéréotypes conduisaient à émettre des jugements parfois proches d'un « racisme ordinaire ». Jean Théfaine, journaliste à *Ouest-France*, raconte en effet avoir reçu des courriers anonymes lui demandant de « ne plus nous emm... avec nos Turcs<sup>32</sup> ». Les autres syndicats se sont bornés le plus souvent à des communiqués de soutien. Pour expliquer ce soutien institutionnel très mesuré, le bulletin du PSU proposait comme explication que « la plupart des syndicats n'ont pas senti la nécessité de soutenir un mouvement qui, à leurs yeux, risquait d'être impopulaire à cause de la pression sur l'emploi<sup>33</sup> ». Le constat est le même du côté des partis politiques. L'élément moteur fut donc le PSU dont « les militants se sont volontairement effacés et fondus dans le comité de soutien<sup>34</sup> ». A gauche, les autres partis s'en sont tenus le plus souvent à ce que le PSU qualifiait de « communiqués récupérateurs ». Le Parti communiste dénonça bien « le scandale de Louverné » et le « comportement esclavagiste » de la SNCF, mais ne dépassa jamais le cadre des motions. Après le décès de Robert Buron en avril 1973, la majorité socialiste du conseil municipal de Laval continuait même de regarder d'un œil pas toujours très favorable l'activité de Pierre Gras auprès des immigrés. À Louverné, les différentes cultures de gauche semblent donc se réactiver autour du comité de soutien, ce qui a pour effet d'effacer quelque peu la dimension d'hospitalité de son action, au profit d'une opération de politisation de l'enjeu. La question de l'accueil des étrangers est portée de manière strictement individuelle, alors que les organisations syndicales et partisans misent davantage sur la confrontation sociale.

Les freins à l'action du comité de soutien viennent également des lenteurs et obstructions de l'administration. On se rappelle que la régularisation administrative de ces travailleurs

---

<sup>32</sup> *Ouest-France*, 8-9 février 1974.

<sup>33</sup> *Le poing*, bulletin du PSU, février 1974

<sup>34</sup> *Ibid.*

immigrés avait constitué l'un des principaux points de blocage de ce conflit. Sans même parler de ceux qui n'avaient que des attestations de travail provisoires, douze Turcs ne disposaient d'aucun contrat signé par l'entreprise. L'obtention d'un véritable contrat de travail supposait d'abord une convocation par l'Office National d'Immigration pour une visite médicale. Malgré les demandes pressantes de la CFDT, les services du Ministère du Travail vont laisser traîner en longueur cette régularisation. Dans un texte publié le 18 février, l'Union départementale CFDT de la Mayenne dénonçait cette inaction :

Nul n'osant...mettre en cause la solidarité qui a uni ces travailleurs dès la première heure et dont l'objectif prioritaire était : un contrat pour tous ! La reprise du travail des uns ne pouvant se concevoir sans la régularisation des autres, tout au moins sans de sérieuses garanties. Actuellement, la solution de ce conflit est entre les seules mains de l'administration<sup>35</sup>.

Enfin, l'attitude de Jean Louis Giral, PDG de l'entreprise en cause, contribua à la cristallisation des tensions. Il ne s'est jamais déplacé en Mayenne pendant toute la durée du conflit, estimant que le chef de chantier suffisait. Son leitmotiv consistait à rejeter la responsabilité des lenteurs administratives sur le Ministère du Travail dont dépendaient les services concernés. Il en joue cyniquement lorsque, le 7 février 1974, il envoie une lettre de licenciement à douze ouvriers turcs encore en situation irrégulière. M. Giral arguait du fait que « la Direction Départementale de la main d'œuvre et du travail des Yvelines venait de refuser officiellement les contrats en suspens...mais se disait prêt à réembaucher les travailleurs licenciés dès que l'administration aura régularisé leurs contrats<sup>36</sup> ». Jean-Louis Giral invoquait également les contraintes d'une entreprise sous-traitante par rapport au donneur d'ordre qu'est la SNCF : « C'est la SNCF qui impose les délais et oblige à travailler du lundi au samedi. Moins ça dure, moins ça coûte<sup>37</sup> ». Le 8 février, au comble de l'indécence, il répondait au courrier que lui avaient adressé le maire et le curé de Louverné :

Il s'agit là d'un problème très difficile à régler à la satisfaction de tous, compte tenu du caractère spécifiquement itinérant de notre profession [...] Notre personnel est parfaitement au courant des efforts déployés dans le sens d'une amélioration des

---

<sup>35</sup> Archives de la CFDT. Maison des syndicats. Laval.

<sup>36</sup> *Ouest-France*, 7 février 1974.

<sup>37</sup> *Ouest-France*, 2-3 février 1974.

conditions de logement, et c'est ce qui explique sans doute le fait que le mouvement de grève n'a été suivi que par une minorité, vraisemblablement mal informée<sup>38</sup>.

A l'issue de ces trois semaines de conflit, peut-on affirmer que les membres actifs du comité de soutien partageaient convictions et valeurs communes ? Sans doute, et on peut percevoir nettement les linéaments d'une sensibilité humaniste et tiers-mondiste dans la bouche du maire de Laval, Robert Buron. Quand il décrit à Pierre Gras les tâches de l'animateur qu'il souhaitait embaucher, il parle :

D'accueillir, de veiller à la politique du logement des organismes HLM, de concilier l'appartenance à une culture d'origine avec une culture différente d'une société d'accueil, d'approfondir la demande culturelle, d'accompagner au sens large les immigrés dans leur insertion<sup>39</sup>.

Une telle fiche de poste mêle étroitement les missions sociales et les considérations morales propices au souci d'hospitalité. Marie Louise Buron, veuve de l'ancien maire, entrée au conseil en mai 1973 et promue adjointe, estimait de son côté, à propos du rôle de l'animateur, « évident qu'un travailleur social mis à la disposition des travailleurs immigrés, accorde un soutien effectif aux luttes de ceux-ci pour faire respecter les droits bafoués<sup>40</sup> ». Le journaliste d'*Ouest-France*, qui a couvert toute cette affaire, avait sans doute bien senti les raisons qui ont amené des citoyens, d'horizons différents, pas toujours politisés, à s'engager dans le comité de soutien. Dans un département jusque-là peu concerné par la question de l'immigration, « les Mayennais ont découvert, souvent avec stupeur, que le tiers-monde était à leur porte. Que l'esclavage avait changé de visage. En foule, ils sont allés à Louverné, ont visité les wagons, se sont étonnés, révoltés, touchant du doigt une misère qu'ils ne savaient pas si proche<sup>41</sup> ». Soutenir prend donc l'allure d'une conscientisation collective, avant même tout travail de politisation. À suivre ce commentaire avisé, le soutien se serait donc construit dans les ressources des dispositions morales des individus, dans la révélation d'un problème longtemps ignoré dont la solution passe aussi par l'expression d'un sentiment de compassion et la mise en œuvre d'un accueil digne de ce nom.

---

<sup>38</sup> *Ouest-France*, 9-10 février 1974.

<sup>39</sup> *Op. cit.* Extrait du récit de Pierre Gras.

<sup>40</sup> Bulletin municipal de Laval n° 13, novembre 1975.

<sup>41</sup> *Ouest-France*, 9 février 1974.